

Présentation

Compte tenu de la structure par âge de la population, les résultats de la session 2008 conduisent, pour la France métropolitaine, à une proportion de 63,8 % de bacheliers dans une génération : 34,6 % dans une série générale, 16,6 % dans une série technologique et 12,6 % dans une série professionnelle [1].

Depuis 1985, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a doublé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné 34,4 points. Cette forte progression reflète d'abord celle de la croissance du nombre de bacheliers généraux, ainsi que de l'important essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2005, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé 1995, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62% ; depuis 2006, cet indicateur est proche de 64 %, avec 63,8 % en 2008. L'écart entre filles et garçons reste élevé : voisin de 12 points à l'avantage des filles entre 1998 et 2000, supérieur à 13 en 2001-2002, il s'amenuise ensuite pour atteindre 11,2 points en 2008 [2].

Par ailleurs, les disparités géographiques d'obtention du baccalauréat ont évolué. L'opposition Nord-Sud, sensible en 1975, prévalait encore au milieu des années 1980. Depuis, si l'on répartit les candidats selon leur lieu de résidence (voir ci-contre), la Bretagne s'est progressivement installée en tête des régions les plus diplômées, avec plus de 70 % de jeunes bacheliers dans l'académie de Rennes, devant les académies de Versailles, Nantes, Paris et Grenoble [3]. À l'opposé, les académies de Lille, Amiens et Montpellier figurent en deçà de la moyenne nationale. Le classement selon le lieu de scolarisation est différent, notamment pour les académies d'Île-de-France, où les flux migratoires de candidats sont importants. En termes de taux de réussite, les académies de Grenoble et Rennes obtiennent les meilleurs résultats en 2008 tous baccalauréats confondus (respectivement 88,4 % et 88,1 %). Dans les séries générales, Grenoble et Strasbourg sont en tête (respectivement 92,7 % et 91,9 %). Pour le baccalauréat technologique, le plus fort taux revient à Nantes avec 87,1 %, suivi de Rennes avec 86,4 %. Enfin, pour le baccalauréat professionnel, c'est à Rennes que la réussite atteint son maximum avec 83,4 % (vient ensuite Dijon avec 81,8 % de reçus).

Définitions

■ **Taux de réussite.** Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

■ **Âge.** L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2008, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1990. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1990, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1990.

■ **Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat.** Il s'agit de la proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge. Les âges pris en compte dans le calcul ne sont pas les mêmes pour les séries générales et technologiques que pour les séries professionnelles, compte tenu pour ces dernières d'une scolarité décalée d'un an et d'une répartition par âge assez différente, notamment aux âges élevés. Les calculs ont été faits en utilisant les séries démographiques de l'INSEE qui intègrent les résultats des enquêtes annuelles du recensement (mises en place en 2004) et figurant dans la base en vigueur fin avril 2008.

Pour les résultats par académie, on rapporte habituellement les candidats scolarisés dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie (colonnes "b" du tableau [2]). Ce mode de calcul est généralement retenu en l'absence de données fiables sur le lieu de résidence des parents. On peut aussi procéder autrement, en rapportant les candidats résidant dans une académie aux jeunes résidant dans cette même académie (colonnes "a" du tableau [2]). Ceci permet d'éviter d'introduire un biais pour les académies qui accueillent beaucoup de candidats résidant dans une autre académie, ou inversement, ce qui est le cas notamment pour les académies d'Île-de-France. Toutefois, les données sur l'académie de résidence des candidats sont moins fiables que celles sur l'académie de scolarisation. De plus, lorsque le département de résidence du candidat n'a pas été déclaré, on l'a redressé automatiquement en le remplaçant par le département de scolarisation.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat 2008.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Notes d'Information, 07.15, 08.19, 09.10 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7024, 7050 (général), 7025, 7051 (technologique), 7026, 7052 (professionnel).

La proportion de bacheliers dans une génération

[1] Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération par type de baccalauréat (%) (France métropolitaine)

	1970	1980	1985	1990	1995 (1)	1998 (2)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baccalauréat général	16,7	18,6	19,8	27,9	37,2	33,8	32,9	32,6	32,6	33,6	32,3	33,7	34,8	34,7	34,6
Baccalauréat technologique	3,4	7,3	9,6	12,8	17,6	18,3	18,5	18,2	17,8	17,9	17,8	17,3	17,2	16,8	16,6
Baccalauréat professionnel	-	-	-	2,8	7,9	10,5	11,4	11,2	11,5	11,3	11,7	11,5	12,3	12,8	12,6
Ensemble	20,1	25,9	29,4	43,5	62,7	62,6	62,8	62,0	61,8	62,8	61,8	62,5	64,3	64,2	63,8

(1) 1995 et années antérieures : ancienne série, avec pour 1990 et 1995 les données démographiques calées sur le recensement de 1990.

(2) 1998 et années suivantes : nouvelle série, avec les données démographiques calées sur le recensement de 1999.

[2] Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération par sexe (%) (France métropolitaine)

	1970	1980	1985	1990	1995	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Garçons	56,7	56,9	55,6	55,3	56,6	56,0	56,9	58,9	59,1	58,4
Filles	68,8	69,1	68,6	68,5	69,2	67,8	68,4	69,9	69,6	69,6
Ensemble	20,1	25,9	29,4	43,5	62,7	62,6	62,8	62,0	61,8	62,8	61,8	62,5	64,3	64,2	63,8

[3] Résultats du baccalauréat par académie - Session 2008 (France métropolitaine)

Académies	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble		Bacheliers en proportion d'une génération (%)			
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	2008 [a]	Rappel 2007 [a]	2008 [b]	Rappel 2007 [b]
Aix-Marseille	12 471	86,6%	6 090	81,2%	4 350	73,2%	22 911	82,3%	61,5%	62,3%	64,0%	65,0%
Amiens	7 210	83,7%	4 105	74,5%	3 139	77,0%	14 454	79,4%	58,5%	59,6%	57,4%	58,1%
Besançon	4 763	89,7%	2 544	84,5%	2 083	78,0%	9 390	85,4%	65,3%	65,3%	65,2%	65,5%
Bordeaux	12 991	89,1%	5 797	85,5%	5 140	80,8%	23 928	86,3%	64,2%	64,5%	63,9%	64,3%
Caen	6 085	87,5%	2 902	82,9%	2 693	80,8%	11 680	84,7%	64,0%	64,4%	64,0%	64,8%
Clermont-Ferrand	5 172	89,2%	2 357	80,3%	2 230	79,5%	9 759	84,6%	64,4%	64,4%	64,2%	63,8%
Corse	1 161	86,6%	579	73,1%	223	69,3%	1 963	80,0%	62,3%	56,8%	60,9%	55,8%
Créteil	16 855	80,7%	9 661	71,7%	5 608	67,3%	32 124	75,2%	61,6%	63,0%	57,6%	62,9%
Dijon	6 649	90,1%	3 399	83,5%	2 788	81,8%	12 836	86,4%	64,6%	61,6%	66,0%	58,0%
Grenoble	14 796	92,7%	6 921	85,4%	4 579	80,8%	26 296	88,4%	66,7%	63,3%	66,9%	65,0%
Lille	17 238	85,7%	9 899	78,5%	7 245	75,3%	34 382	81,2%	58,6%	68,6%	58,9%	69,2%
Limoges	2 711	88,1%	1 471	77,4%	1 258	80,0%	5 440	83,1%	65,8%	59,5%	69,5%	59,7%
Lyon	13 882	89,4%	6 336	84,5%	5 005	77,9%	25 223	85,6%	62,7%	63,3%	62,5%	66,0%
Montpellier	10 001	86,1%	5 216	79,3%	3 506	77,0%	18 723	82,3%	59,9%	63,6%	58,1%	63,0%
Nancy-Metz	9 735	89,1%	5 486	80,5%	4 371	79,0%	19 592	84,2%	63,4%	59,8%	63,6%	58,2%
Nantes	15 590	91,6%	7 377	87,1%	6 500	80,6%	29 467	87,8%	67,8%	64,1%	67,8%	64,0%
Nice	8 897	87,2%	3 454	79,0%	2 546	74,8%	14 897	82,9%	63,1%	68,1%	61,8%	68,0%
Orléans-Tours	10 589	87,8%	4 910	80,3%	3 622	77,3%	19 121	83,7%	63,4%	63,1%	62,6%	61,6%
Paris	13 004	87,8%	3 465	78,1%	2 992	71,6%	19 461	83,0%	67,4%	61,8%	84,3%	61,8%
Poitiers	6 604	88,6%	3 321	81,8%	2 822	81,6%	12 747	85,2%	64,8%	64,5%	64,0%	63,7%
Reims	5 552	85,0%	2 728	76,0%	2 463	76,1%	10 743	80,5%	60,9%	67,4%	61,7%	83,5%
Rennes	14 228	91,3%	7 753	86,4%	5 843	83,4%	27 824	88,1%	71,8%	63,6%	72,5%	62,9%
Rouen	7 933	87,7%	4 349	77,6%	3 360	75,5%	15 642	81,9%	63,7%	62,3%	64,3%	62,8%
Strasbourg	7 990	91,9%	3 905	84,8%	3 059	80,6%	14 954	87,5%	61,9%	72,6%	61,8%	73,4%
Toulouse	11 489	90,6%	5 500	83,4%	4 230	80,5%	21 219	86,5%	62,3%	63,1%	62,2%	63,6%
Versailles	27 128	87,8%	11 352	79,4%	7 812	73,7%	46 292	83,0%	68,6%	69,1%	65,3%	66,0%
France métropolitaine	270 724	88,0%	130 877	80,7%	99 467	77,2%	501 068	83,7%	63,8%	64,2%	63,8%	64,2%
Guadeloupe	2 371	85,4%	1 272	72,9%	1 093	76,0%	4 736	79,4%	nd	nd	nd	nd
Guyane	612	75,2%	375	60,7%	338	67,3%	1 325	68,5%	nd	nd	nd	nd
Martinique	1 863	80,0%	1 210	66,5%	984	64,7%	4 057	71,6%	nd	nd	nd	nd
La Réunion	4 128	87,4%	2 152	77,4%	1 429	71,8%	7 709	81,2%	nd	nd	nd	nd
DOM	8 974	84,3%	5 009	71,9%	3 844	70,5%	17 827	77,3%	nd	nd	nd	nd
France métr. + DOM	279 698	87,9%	135 886	80,3%	103 311	77,0%	518 895	83,5%	nd	nd	nd	nd

Colonnes (a) : Candidats classés par académie selon le lieu de résidence (voir rubrique "Définitions").

Colonnes (b) : Candidats classés par académie selon le lieu de scolarisation.

nd : non disponible